

● (2010)

C'est ainsi que le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a soulevé un certain nombre de questions relatives à l'énergie, qui, selon lui, auraient dû figurer dans le projet de loi. Il est extrêmement important de comprendre la situation du gouvernement en matière fiscale ainsi que les raisons qui l'ont amené à déposer certains projets de loi et certaines mesures fiscales de préférence à d'autres. Sans cette compréhension, je crains que le débat dans lequel nous sommes présentement engagés ne portera que sur des points de détail sans importance. Maintenant que les députés comprennent, j'espère qu'ils verront sous un jour plus favorable ce que je m'appête à leur dire.

J'ai parlé plus tôt des problèmes de l'inflation et j'ai dit que l'inflation était le problème majeur. Nous nous devons de juguler l'inflation en vue de favoriser l'accroissement des investissements et de la production. Les mesures fiscales proposées dans le bill C-54 visent un certain nombre d'objectifs, dont certains sont directement liés aux investissements et à la productivité. J'ai peut-être eu tort de dire que le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) avait mal interprété mes paroles, mais lorsque j'ai parlé des genres de mesures que le gouvernement préconisait, je faisais allusion aux immeubles résidentiels à logements multiples ainsi qu'aux obligations pour le développement de la petite entreprise. Ce projet de loi fiscal est une partie minime mais très importante des mesures économiques globales émanant du budget.

La loi sur la taxe d'accise et la loi sur l'accise seront présentées en temps utile. J'ai parlé tout à l'heure du manque de compétitivité et de l'inefficacité de l'économie canadienne. Nous devons tous convenir que certaines industries sont dans une situation extrêmement difficile. Il suffit de penser à la crise actuelle de la société Chrysler. L'industrie automobile, et la société Chrysler en particulier, éprouve, du fait de sa production et de sa situation financière, les plus grandes difficultés à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux. Nous devons nous demander sérieusement s'il convient de continuer à subventionner des entreprises qui ont perdu leur position concurrentielle sur les marchés mondiaux. Continuera-t-on à soutenir l'inefficacité ou la concurrence mondiale nous forcera-t-elle à changer d'attitude? Avant que le traité du GATT nous force à le faire, nous devons libérer les capitaux qui servent présentement à subventionner des entreprises qui ont cessé d'être compétitives sur les marchés mondiaux pour les investir dans l'industrie de la construction et la main-d'œuvre de l'avenir. Je sais que tous les députés tiennent beaucoup à ce que soient mis en place les services de formation et les installations capables d'assurer à nos travailleurs une formation qui leur permettra d'occuper des emplois utiles et de toucher des salaires satisfaisants.

Le cas de Chrysler pose un autre problème. Le patronat aussi bien que le syndicat devront tenir compte de la compétitivité. Nous constatons que les travailleurs chez Chrysler agissent maintenant de la sorte. Les travailleurs devront se demander franchement comme l'on fait ceux de Chrysler—et je les en félicite—si le salaire qu'ils touchent n'est pas trop élevé par rapport à leur production ou si leur compagnie est devenue non seulement incapable de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, mais si elle ne risque pas aussi de faire faillite. Comme je le disais tantôt, cela se fera volontairement, comme

Impôt sur le revenu—Loi

dans le cas de l'industrie automobile, ou la concurrence mondiale nous obligera à agir ainsi.

Permettez-moi en terminant de parler du rôle de la politique gouvernementale et plus précisément des dispositions budgétaires et des principes monétaires que renferme la loi C-54 pour essayer de remédier à la situation que j'ai exposée. Le gouvernement comprend le problème dont j'ai parlé. Sa politique économique, y compris le bill C-54, constitue une première tentative de solution. J'estime que la situation est grave et que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent réagir. Le budget du 28 octobre constitue une première initiative et c'est un bon début, à mon avis. Je voudrais tout d'abord parler brièvement de la politique monétaire.

Tout comme le ministre, j'appuie sans réserve les mesures décidées par le gouverneur de la Banque du Canada. En toute sincérité, j'estime qu'il prend les seules mesures efficaces pour maîtriser l'inflation. Il cherche à réduire la croissance de la masse monétaire ou, encore, à mieux coordonner la croissance du pouvoir d'achat avec le rendement potentiel de l'économie. Comme je l'ai déjà souligné, c'est de cette façon que nous réussirons à venir à bout de la stagflation.

Un certain nombre de personnes acceptent la politique d'austérité comme fin mais divergent d'opinion sur les moyens. Elles sont d'avis que les taux d'intérêt ne devraient pas augmenter mais que le dollar devrait pouvoir chuter librement. J'ai deux réponses à cet argument. D'abord, la valeur du dollar canadien est passée de 87.5 à 82.5c. il y a quelque temps; en second lieu, on a fait en sorte que les taux d'escompte restent inférieurs à ceux des États-Unis, ce qui a causé une hémorragie des capitaux à court terme. La Banque du Canada a voulu garder une attitude équilibrée en étant d'abord contre l'inflation, attitude qui ne se laisse pas influencer par le mythe keynésien. Le ministre a dit qu'on allait poursuivre cette politique. Il ne peut en être autrement si nous voulons régler notre grand problème, l'inflation. Car si nous cédon aux pressions et poursuivons une politique monétaire et fiscale expansionniste en adoptant d'autres mesures fiscales par le biais du bill C-54, il se peut que les taux d'escompte baissent à court terme, mais les pressions inflationnistes ne tarderont pas à se manifester à nouveau, provoquant une nouvelle flambée des taux d'intérêt.

Le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) a noté avec raison que l'inflation et les taux d'intérêt avaient tendance à s'aggraver à chaque cycle que nous avons vécu depuis dix ans. Cependant, nous ne ferions que perpétuer ce cercle infernal, en donnant suite à ses propositions, à savoir relâcher les restrictions monétaires, relâcher notre politique fiscale et restaurer d'autres programmes de dépense par l'intermédiaire du bill C-54.

Par contre, d'autres affirmeront que la Banque du Canada manque de fermeté, qu'elle devrait agir beaucoup plus énergiquement. Je suis loin d'être d'accord. Des mesures progressives seront beaucoup plus efficaces et aussi moins coûteuses. Nous voyons en Grande-Bretagne un exemple de ce qui peut arriver quand les temps sont durs. Nous croyons qu'une telle politique engendrerait un plus grand nombre de Chrysler ou qu'un plus grand nombre de sociétés feraient faillite et ce serait en définitive les Canadiens qui paieraient les pots cassés.

Quant au budget même, les politiques qui ont donné lieu aux mesures fiscales prévues dans le bill C-54 me paraissent une